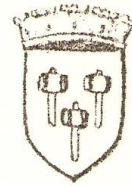
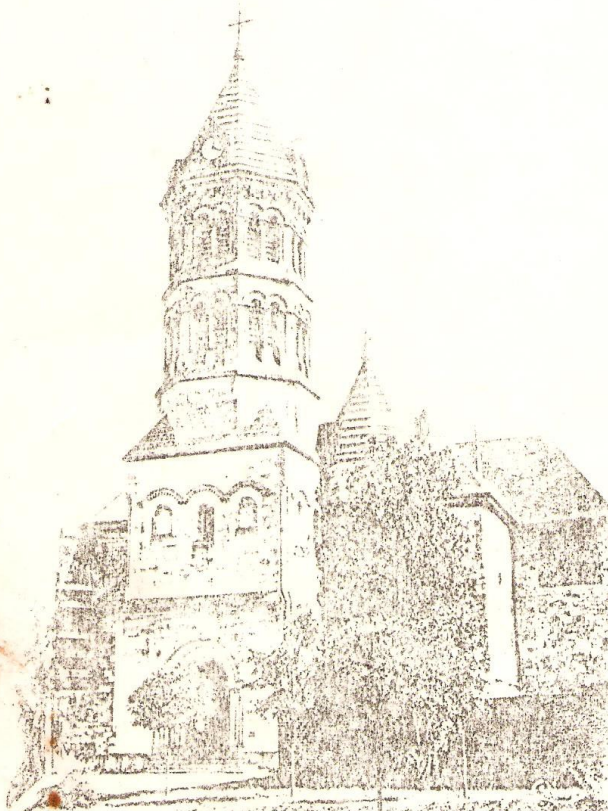


NOTRE



VILLAGE

*Eglise de Monchy
dernière page.*



BOLLETIN
MUNICIPAL
D'INFORMATIONS
ET DE LIAISON
DE LA COMMUNE DE
MONCHY-LAGACHE

N° 24 JUILLET 1978

=====

10 JANVIER.

Création d'une "Association d'aide à domicile" de MONCHY et ses environs.

Cette association groupant une douzaine de villages du nord du canton de Ham avec en plus Estrées-Mons a vu le jour le 10 Janvier au Foyer rural de MONCHY.

Elle rassemble à la fois le service des Aides ménagères et de l'Aide familiale.

L'expérience acquise à MONCHY dans ces deux activités sera donc profitable à d'autres villages et c'est très bien ainsi.

(Voir communiqué du Service des Aides ménagères à la rubrique des sociétés locales).

1er FEVRIER REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL.

A l'ordre du jour :

1) Acquisition de terrains à bâtir près de l'ancienne gare. Cette acquisition s'est faite en essayant de donner priorité aux problèmes humains posés par la vente de l'ancienne gare et de tout le terrain (près d'un hectare) y attenant, par la C.N.S.R.

Ainsi Madame DODRE a pu acquérir la maison occupée par sa famille depuis de nombreuses années, grâce à la compréhension des vendeurs, du notaire et à des prêts obtenus au Crédit Agricole.

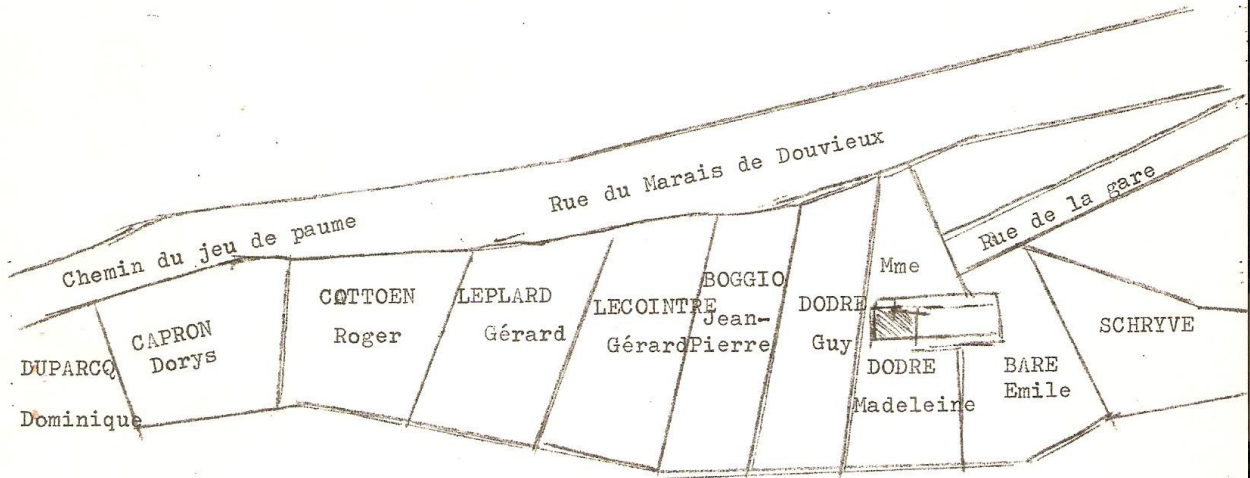
Des voisins concernés ont pu aussi acquérir des parcelles pour lesquelles ils avaient manifesté leur intérêt.

Monsieur FOURNIER a vendu une parcelle d'une quinzaine d'ares permettant ainsi avec le solde du terrain de la C.N.S.R. de créer six parcelles de 10 à 12 ans.

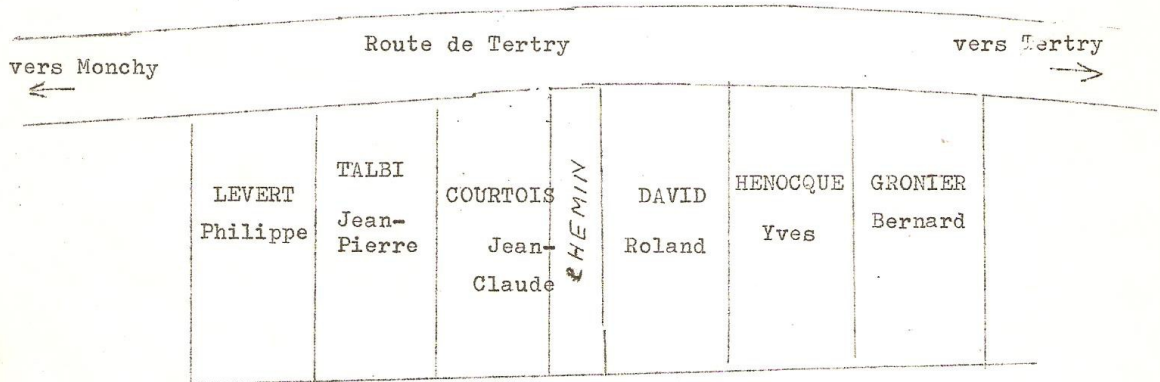
Etude pour l'acquisition d'un terrain route de Tertry.

Le Conseil Municipal a étudié et accepté les propositions d'acquisition et le financement par un prêt du Crédit Mutuel à 5 ans au taux de 9,70%.

Etude du prix de revient de tous les frais divers afin de proposer un prix de vente aux particuliers.



LOTISSEMENT DE QUARTIER DE LA GARE



LOTISSEMENT DE LA CABOURERYE.

II

2) Acceptation d'une facture pour la chaudière du presbytère changée au début de l'hiver.

3) Acceptation du devis de peintures à l'école du haut et dans la cage d'escalier d'un logement d'instituteur.

4) Avance par la Commune (remboursement sur 3 ou 4 ans) au club de judo en formation de 4.500 Frs pour l'achat d'un tatamis (tapis de sol).

5) Préparation de la fête locale des 24, 25 et 26 Juin.

21 FEVRIER REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL.

Etude des budgets communaux :

1) Approbation du compte administratif 1977 se soldant par des réserves de 26.430 Frs.

2) Budget primitif 1978 (Prévisions de dépenses).

Dépenses de fonctionnement : 435.037 Frs dont les principaux chiffres sont :

- 116.000 Frs de frais de personnel permanents et occasionnels avec charges sociales.
- 91.000 Frs entretien des bâtiments, voirie, électricité, assurances, etc...
- 85.640 Frs aide sociale, charges intercommunales (Syndicat scolaire etc...) contingent incendie.
- 11.180 Frs subventions divers du bureau d'aide sociale Sociétés.

Le solde étant surtout des intérêts d'emprunts et les prélèvements pour les investissements (18.486 Frs)

Dépenses d'investissement : 152.267 Frs couvertes par des recettes correspondantes dont (18.486 Frs prélevés ci-dessus). Foyer rural, achat de terrains, peupliers, travaux neufs aux bâtiments communaux, etc...

Les recettes de fonctionnement équilibrent bien entendu les dépenses de fonctionnement. Les impôts locaux qui sont les impôts fonciers bâtis et non bâtis, les taxes mobilières et les impôts sur les salaires (ancienne patente) - que vous contribuables payez - servant à compléter les recettes qui manquent pour cet équilibrage.

Cette année, l'augmentation prévue par rapport à 1977 peut être évaluée à environ 20% ce qui est beaucoup évidemment, mais sur votre feuille d'impôts figurent aussi les cotisations dues au département, aux Syndicats de commune et au Conseil Régional.

La raison essentielle de cette augmentation est évidemment le gros investissement réalisé avec le Foyer rural - dont une bonne part en autofinancement - Ceci va peser assez lourdement les premières années sur les finances Communales, mais quelques dépenses imprévues ces deux dernières années en sont aussi la cause : 32.000 Frs pour la réfection des vitraux endommagés par la tempête du 3 Janvier 1976 (seulement une petite part couverte par l'assurance). Toiture de l'Eglise : 15.000 Frs. Travaux au presbytère : près de 40.000 Frs, etc...

III

- 3) Questions diverses.
Subventions aux Sociétés locales.
Nouveaux tarifs de location du Foyer rural.

MARS

Deux nouvelles activités au Foyer rural.

Le Foyer rural devient de plus en plus le centre d'animation souhaité par les responsables communaux.

Deux nouvelles sections y sont créées.

1) Le 4 Mars : Assemblée générale constitutive du Judo-Club

Plusieurs dévoués responsables ont préparé la création de cette section, avec l'aide de la municipalité et de Monsieur BOUBERT, Président du club voisin de Ham, qui a bien voulu nous détacher un moniteur Monsieur MISTRAL très apprécié de tous.

Le bureau élu ce jour est ainsi formé :

Président	: A. GOMEZ (Méreaucourt)
Vice-Président	: A. VALLETTE (Montécourt)
Secrétaire	: J. DESURMONT (Ugny)
Secrétaire-Adjoint	: F. ETEVE (Bouvincourt)
Trésorier	: G. SALLENS (Devise)
Trésorière-Adjointe	: Mme M. BENARD (Montécourt)
Responsable "équipements et entretien"	: Mme M. CHASSAGNOUX (Monchy)

Plus de 40 judokers, garçons et filles, se retrouvent tous les mercredis de 17 heures à 20 heures. Voir le compte-rendu de la section à la rubrique des sociétés locales.

2) Naissance du Club photo

Le Club photo a vu aussi le jour récemment, une salle a été aménagée au dessus du Foyer rural avec une chambre noire et des équipements.

Les responsables en sont :

Président	: Lionel DUBREUIL
Secrétaire	: Florence DUPAPCQ
Trésorier	: Serge LABALETTE.

Avec les élections législatives, le mois de Mars a été aussi marqué après les deux tours d'élections les 12 et 19 Mars par la réélection d'André AUDINOT "l'enfant du pays" mais aussi par la venue à MONCHY le 16 Mars de Monsieur Edgard Faure alors Président de l'Assemblée nationale, venu soutenir la candidature d'André AUDINOT.

Il fut reçu par le Conseil Municipal au titre de sa Personnalité nationale, puis au Foyer rural en réunion publique.

IV
21 MARS REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL.

Les Conseillers sont appelés à donner leur avis sur différents problèmes concernant les deux lotissements prévus.

Questions diverses : divers aménagements au Foyer rural
Ecoulement des eaux à Méreaucourt et rue Basse
Fête locale
Retard dans l'enlèvement des arbres vendus par la Commune.

A été évoqué également le problème de la sonnerie des cloches. Récemment un incident dû autant à une fausse manoeuvre en remontant l'horloge qu'à la vétusté du câble a provoqué la rupture de ce câble et la chute du contre-poids. Un câble neuf a été remis peu après.

Une étude avait été faite il y a quelques années par le Conseil Municipal pour une électrification complète des cloches et de l'horloge.

Ce projet qui coûterait à l'heure actuelle probablement plus de 30.000 T.T.C. reste cependant éventuellement à réaliser dans les années prochaines. Mais raisonnablement dans l'immédiat, vous avez pu le constater par les chiffres du budget 1978, il faudra attendre encore un peu.

Le matériel d'il y a 50 ans dans sa simplicité étant certainement plus robuste que les mécanismes actuels beaucoup plus délicats, Une vérification générale du mécanisme a été faite qui prouve qu'il est encore en bon état de marche. Actuellement rien n'empêche les sonneries que les paroissiens sont en droit de souhaiter.

Nous pensons d'ailleurs qu'après explications sur ce problème et un peu de bonne volonté notre dévoué sonneur, malgré son âge respectable qui est certainement un handicap pour ce système de sonnerie au pied, peut reprendre son service comme avant. Des candidats remplaçants plus jeunes sont d'ailleurs disponibles si nécessité s'en faisait sentir. Qu'il nous soit permis néanmoins de rappeler aux familles que de même qu'elles ne doivent pas oublier les différents frais des offices religieux, qu'elles n'oublient pas non plus que le temps passé pour les sonneries de baptême, mariage ou enterrement, doit être normalement rétribué...

9 AVRIL.

Le Congrès Cantonal des Anciens Combattants - Prisonniers de guerre avec accueil en Mairie des personnalités et déjeuner au Foyer rural.

13 JUIN REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL.

Présentation définitive des deux futurs lotissements (voir ci-après les plans avec les réservations de parcelles).

Etude des devis proposés pour les branchements d'eau au lotissement de la gare, dont les travaux seront effectués en définitive par la S.O.C.E.A. de Rosières.

Confirmation de vente de terrains aux particuliers à 18 Frs le m² terrain viabilisé, électrifié, tous frais compris.

Demande de devis aux Ponts et chaussées pour réfection de la route de Montécourt à Méreaucourt.

Arrêt du car de Méreaucourt (lotissement) à déplacer de quelque 50 m vers Monchy.

Présentation à l'assurance des Etablissements BRUSINI d'Eppeville du devis de réparation du pont de Montécourt endommagé par un camion forestier.

Acceptation d'un devis d'environ 2.000 Frs pour ponçage et vitrification du parquet du Foyer rural.

Questions diverses.

I4 JUILLET.

Les festivités du I4 Juillet déroulées par beau temps après une longue période de mauvais temps, ont permis de renouer le I3 au soir avec la tradition de la retraite aux flambeaux couronnée par un feu d'artifice très réussi offert par Monsieur Gérard FOURNIER.

Les cérémonies traditionnelles du I4 ont été précédées par la remise de récompenses aux fidèles musiciens de la Fanfare Ste-Cécile, malheureusement en léthargie actuellement. L'évocation des longues années de participation de certains musiciens nous fait regretter encore plus l'absence d'un chef de musique et d'un animateur pour remplacer Monsieur LECOMTE. Avec les huit décorés de ce jour, tous encore jeunes ... même ceux qui ont 50 ans de service..., il existe un noyau qui, avec quelques nouveaux éléments, pourrait très bien être l'amorce d'un renouveau. Souhaitons que pour le centenaire de la doyenne des Sociétés de Monchy créée en 1886, nous ayons dans quelques années une Fanfare de nouveau bien vivante pour l'animation de nos fêtes et le renom du village.

Diplomes et médailles remis

à Philippe LEVERT 10 ans de Service musical
à J. Cl. LAROUZE 15 ans de Service musical
à Daniel LEMAITRE 15 ans de service musical

Médaille d'honneur du Ministère de la culture

Jacques PRESTEL et Richard LOCATELLI

Etoile d'Or pour 50 ans de service musical

Eugène LEVERT, Robert FOURNIER, Octave PRESTEL.

Mais en ce I4 Juillet le village et le Syndicat interscolaire Monchy-Tertry-Deville ont voulu honorer également Madame MAZIER, Directrice d'Ecole à Monchy depuis 20 ans, qui doit quitter prochainement Monchy.

Madame MAZIER, qui n'était qu'à un an de la retraite, s'est vu proposer la direction du nouveau groupe scolaire de Péronne-Mont-St-Quentin. Elle ne pouvait refuser cette promotion qui lui permettra de continuer sa carrière encore quelques années, on ne peut envisager déjà Madame MAZIER à la retraite...

La petite cérémonie organisée pour lui remettre un cadeau-souvenir à la Mairie le I4 Juillet aura rappelé les qualités d'enseignante et d'éducatrice de Madame MAZIER.

Plusieurs générations d'écoliers auront profité de sa conscience professionnelle exemplaire, de son goût du travail bien fait mais aussi de son sens de certaines valeurs qui restent toujours primordiales.

La sensibilité, la probité, son aversion pour les dépenses inutiles et le gaspillage, la certitude que seuls le travail et la constance peuvent permettre de réussir aussi bien ses études que sa vie.

Un jugement sûr sur les enfants et toujours un franc parler qui parfois pouvait être incompris.

Merci Monsieur et Madame MAZIER pour les longues années bien remplies au service de notre village.

Comme vous le savez d'ailleurs nous les reverrons encore fréquemment, puisque Monsieur MAZIER continue son service de Secrétaire de Mairie.

La fête du 14 Juillet s'est continuée sous le soleil après dépôt de gerbes au Monument aux morts.

Le concours de tir habituel a vu les résultats suivants :

1) Madame FASQUEL	42 points
2) Mr. PINCHON	41 points
3) Mr. Christophe CARON	39 points
Mr. J.J. PINCHON	39 points
4) Mr. Henry MAZIER	38 points

LA VIE DU VILLAGE

LA POPULATION

- Etat-Civil

Naissances :	AUDEGOND Sandrine.....	1er	Janvier
	HE Sébastien	5	Février
	LANBERT Laetitia	28	Avril
	GROLEZ Renan	25	Mai
Mariage :	CATTOEN Roger et BIHEL Jacqueline.....	29	Avril
	ALBISSER Philippe et LEVERT France	10	Juin
	KAMPFER Willy et OZIOL Françoise	17	Juin
	DELCROIX Dominique et HURIER Patricia	1er	Juillet
A Hébuterne (62) :			
	GROSSEMY Pierre et DODRE Marie-Chantal	8	Avril
A Fresnicourt-le-Dolmen (62) :			
	CARBONNAUX J. François et DUTOIT M. Paule .	24	Juin
Décès :	Madame FLANDRE Noémie	11	Avril
	Mademoiselle ROUX Suzanne	1er	Mai
	Monsieur RCUART Fernand	22	Juin

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS.

- Monsieur et Madame DELSAUX, Décorateur à la Télévision, qui sont maintenant résidents à part entière à Monchy (en face de la poste).
- Monsieur et Madame DECAUX (maison Lefevre Hubert) employé à la CNSR.
- Monsieur et Madame KULIK, Receveurs des PTT, qui ont remplacé Monsieur et Madame BECLIN
- Monsieur et Madame PINCHON (maison Mr. Teinielle Joseph) Chef de culture à la CNSR.
- Monsieur et Madame MERLIER Jean-Jacques (route de Tertry).
- Monsieur SAMSON Jean-Pierre et Madame THERY Jocelyne à Douvieux.

QUETES AUX MARIAGES.

- CATTOEN-BIHEL : 194,10 Frs pour entretien de l'Eglise.
- ALBISER-LEVERT : 139 Frs pour les Anciens Combattants-Prisonniers de guerre.
- KAMPFER-OZIOL : 81,30 Frs pour école handicapés d'Ercheu.
- DELCROIX- HURIER : 203,30 Frs pour les Vieux.

NOUVELLES DIVERSES.

- 1) Il est rappelé que pendant la période des congés du 15 Juillet au 15 Août, une seule permanence de 17H30 à 19H30 sera assurée chaque semaine.
- 2) L'installation de la cabine téléphonique prévue à côté de la Mairie ne sera installée qu'au 4ième trimestre 1978.
- 3) Nos lecteurs pourront trouver ci-après copie d'une lettre du Tribunal de Grande Instance de Péronne. Les personnes intéressées éventuellement peuvent s'adresser en Mairie.

- OBJET : Mise en Place des Conciliateurs.

J'ai l'honneur de vous rapporter que le Décret du 20 Mars 1978 (Journal Officiel du 23 Mars 1978) institutionnalise et généralise la mise en place de conciliateurs qui avait été à la fin de 1976 décidée à titre expérimental dans quelques départements.

Ces conciliateurs ont pour mission de faciliter en dehors de toute procédure judiciaire le règlement amiable des différends entre particuliers.

En appelant votre attention sur ce texte, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint une circulaire de Monsieur le Garde des Sceaux, intitulée "Instruction Générale sur le Conciliateur" qui vous donnera des aperçus complémentaires sur l'organisation de cette nouvelle institution, sur la compétence des conciliateurs et sur la procédure à suivre devant eux.

Les conciliateurs devront être choisis parmi les hommes ou les femmes jouissant de la considération de leurs concitoyens dans la localité où ils seront amenés à exercer leurs fonctions. Ils ne doivent pas être handicapés par l'effet de l'âge.

VII

Les qualités qu'ils doivent présenter sont le bon sens, la disponibilité, la faculté d'écoute et l'aptitude à être attentif aux situations très diverses qui pourront leur être soumises. Des connaissances juridiques ne sont pas indispensables.

En ce qui concerne les frais de fonctionnement de cette institution, le remboursement des frais de déplacement des conciliateurs est prévu, par ailleurs les conditions d'une prise en charge des autres dépenses et frais postaux sont actuellement examinées par la Chancellerie.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir diffuser dans votre commune, la présente lettre et la circulaire du Garde des Sceaux, de rechercher des candidats conciliateurs et de me transmettre avec votre avis avant le 10 Septembre 1978, les candidatures dont vous aurez été saisi.

Le Président du Tribunal de Grande Instance de PERONNE : J. LILTI

N.B. - Les élus (conseillers municipaux par ex.) sont exclus des candidats possibles. Tous renseignements peuvent être fournis en Mairie.

CONCOURS DES VILLAGES FLEURIS.

La Commission communale des villages fleuris composée de Madame BONDUELLE, Madame RIGAUX et Monsieur CARBONNAUX, a parcouru le village le 23 Juin. Le palmarès des maisons de Monchy les mieux fleuris s'établit ainsi :

Décor sur la voie publique

- 1) Monsieur Marc RIGAUX
- 2) Madame Andréa GAUX
- 3) Madame Geneviève THIOURT
- 4) Monsieur Emile MANGOT
- 5) Monsieur Robert FOURNIER

Jardins visibles de la rue

- 1) Monsieur Alain CARRETTE
- 2) Monsieur Louis MERLIER
- 3) Monsieur Lucien AUDINOT
- 4) Monsieur Robert BRYCKAERT
- 5) Monsieur José HENNEBIL
- 6) Monsieur Roger CATTOEN

ex-aequo

Monsieur Marc SOCKEEL
Monsieur Emile BOCQUET
Monsieur Robert CARON
Monsieur Jean-Pierre DEVENDEVILLE

Le 29 Juin, la Commission communale et la Commission d'arrondissement ont constaté, en général, un certain relâchement dans la tenue d'ensemble du village. Aussi bien chez les particuliers que sur le domaine public. La place de troisième de la catégorie prouve que plus de soin doit être apporté aussi bien au fleurissement qu'à l'aménagement des pelouses et bordures.

ix
NOS SOCIETES LOCALES

MONCHY AC. FOOTBALL

Le M.A.C. a tenu son Assemblée Générale le 10 Juin sous la présidence de Monsieur Marc RIGAUX qui assurait l'intérim de Jean-Pierre DEVENDEVILLE ayant démissionné en cours de saison.

Un bilan satisfaisant s'est dégagé au cours de cette Assemblée.

L'équipe fanion a terminé 2ème de son groupe derrière un Péronne FC inaccessible.

L'équipe B qui a connu des problèmes d'effectifs se classe 7ème.

En ce qui concerne les jeunes, les cadets terminent à la 4ème place et les minimes à la 5ème place.

Après un départ bien modeste, les minimes n'ont perdu que deux matches retour grâce au stage de perfectionnement qu'ils ont pu suivre pendant les vacances de Noël avec Monsieur Jean CIESELSKI.

Bravo à vous, joueurs et dirigeants . L'équipe dirigeante renforcée par Monsieur Eugène LEVERT et Monsieur Michel PETIT aborde la saison 78-79 avec sérénité, grâce à la stabilité des effectifs existants : 45 licenciés juniors et seniors. Elle s'est fixée comme objectif l'accession à la division supérieure des équipes A et B en misant à fond sur les jeunes. Pour en garder le maximum, il est décidé la création d'une équipe C.

Pour parfaire l'encadrement, la formation et l'entraînement des équipes, Monsieur DUBREUCQ déjà joueur et capitaine de l'équipe A, nous apportera son sérieux et sa compétence.

Tous les membres du Club, dirigeants et joueurs, comptent sur l'aide de tous pour tenir leurs objectifs. Venez tous encourager vos équipes sur le terrain. Plein succès au Club et bon courage à tous.

Le 19 Juin, l'équipe dirigeante s'est réunie pour élire son bureau dont voici la composition :

Président	: Marc RIGAUX
1er Vice-Président	: Jacques PRESTEL
2ème Vice-Président	: Madame HERCHIN
Secrétaire	: Monsieur COLETTE
Trésorier	: Gérard FOURNIER
Secrétaire-Adjoint	: Jean CIESIELSKI
Membres	: GRU Michel, DUPIRE Michel, LOBRY Paul, DUPARCQ Michel, DUBREUCQ Christian, LEVERT Philippe et Eugène, PETIT Michel, DUPIRE Irène, DECOMBLE Pierre.

Activités prévues cette automne :

- 2 et 3 Septembre : tournoi de II
- 25 Novembre : bal.

X
CLUB DE L'OMIGNON.

Les réunions prévues chaque mois sont toujours bien suivies. Le club a le regret d'enregistrer le décès de deux de ses Membres, de Mademoiselle Suzanne ROUX et Monsieur Fernand ROUART.

Le Comité a le plaisir de remercier à nouveau les Acteurs du "Chtimis" qui ont bien voulu nous divertir bénévolement quelques heures un Dimanche après-midi.

Une nouvelle réunion d'information a eu lieu le 19 Mai 1978 à 14H30 au Foyer rural en présence des Membres du Comité à la demande de Mademoiselle THIRARD avec la participation de Monsieur BRASSEUR, Inspecteur de la D.D.A.S.S., de Mademoiselle GILLOT sous la présidence de Monsieur GOUBET, Conseiller Général du canton de Ham, la plupart des Maires de 14 communes du Nord du canton et du Directeur de la Maison de Retraite d'Athies.

Cette réunion avait pour but de mettre en oeuvre des moyens pour éviter le déracinement des personnes isolées par leur envoi en Maison de Retraite ou Hospice.

A notre dernière réunion, il a été envisagé d'effectuer une excursion pour le mois de Juillet. Ce voyage a eu lieu le 10 Juillet avec visite à Paris principalement l'Assemblée Nationale proposée au repas des Anciens par notre député Monsieur AUDINOT.

Il fut en tous points réussi, la visite de Roissy et de Paris en car, puis celle du Palais Bourbon avec le déjeuner au restaurant des parlementaires suivi de la coupe de l'amitié offerte par André AUDINOT, restera, pour tous, un excellent souvenir.

MONCHY AC. JUDO.

Notons que pour sa première saison, le Club a engagé 45 Judokas. Ceux-ci nous ont témoignés une très bonne assiduité et une persévérance remarquable.

Je tiens à remercier Monsieur GRU et ses Conseillers pour l'aide apportée à la création de cette section judo.

Soulignons le dévouement des membres et professeur de notre Comité judo qui continuera à satisfaire les jeunes de notre Village.

Pour notre prochaine saison, les inscriptions seront prises au Foyer rural, les Mercredis 6 et 13 Septembre à 18 heures.

La première séance aura lieu le 20 Septembre.

Pour la nouvelle saison plusieurs sorties inter-club sont prévues ainsi qu'une soirée judo.

RUCHE ENFANTINE.

Du 3 au 31 Juillet 44 enfants de la RUCHE passent d'agréables vacances sous l'oeil vigilant d'OLIVIER DUPARCQ leur chef, FLORENCE DUPARCQ l'adjointe et BRIGITTE BOURBIER qui fait ses débuts d'aide monitrice; n'oublions pas les aides pour le jour des promenades, c'est ainsi que nous avons pu remarquer la présence de Patrick, Vincent et Florence.

21

Après une semaine pluvieuse où les activités intérieures furent nombreuses, tous les enfants vont participer au voyage à VENDEUIL le mercredi 19 Juillet, ils s'ébattront toute la journée dans le grand parc. Après un pique-nique, ils assisteront à un dressage de fauves. L'année dernière, c'est le zoo d'ERMENONVILLE et la mer de sable qu'ils sont allés visiter, ils ont pu assister à une bagarre de cow-boys.

Madame BOCQUET qui dirige cette RUCHE sous la présidence de Madame DUPARCQ vous invite tous à la fête de clôture le samedi 29 Juillet à 18H30 au foyer rural, un dîner spectacle sera offert, nous comptons sur votre présence, entrée gratuite, retenez vos places c'est plus prudent.

SECTION COUTURE.

La section couture a fermé ses portes pour les vacances, nous la reprendrons très volontiers en Septembre, une quinzaine de couturières étaient présentes à chaque séance, nous avons même remarqué des personnes des villages voisins. Elles ont pu confectionner robe de chambre, jupe, corsage, pantalon, robe, costume pour enfant, etc... tout ceci à un prix modique grâce à notre professeur.

Après chaque séance et surtout par temps froid Madame BOCQUET offrait généreusement une tasse de café, et oui tout se passe dans une sympathique ambiance.

A bientôt de vous retrouver à la rentrée.

ANCIENS COMBATTANTS.

Notre activité depuis le début de 1978 a été assurée d'abord au début de l'année par l'organisation du ramassage de verres usagés dans la commune le samedi 29 Janvier; la collecte a permis de ramasser presque quinze tonnes de verres et grâce au bénévolat de tous les anciens combattants qui ont assuré cette collecte, le résultat a été positif pour la caisse et si chacun conservait ses verres perdus, pourrait-on, à nouveau, envisager une collecte dans l'avenir ?

Le bal du 24 Février nous a remis dans l'ambiance jeune et gaie, et il est certain que nous envisageons à l'avenir de continuer cette réjouissance chaque année à la mi-carême, merci à tous les jeunes et autres moins jeunes qui sont venus passer une soirée de détente.

Mais notre grande réunion reste le Congrès Cantonal des Anciens Prisonniers de guerre organisé le 9 Avril. Le Foyer rural aimablement prêté par la Municipalité (qu'elle en soit remerciée) nous a offert un cadre digne de notre commune. De nombreux délégués, une cinquantaine venus de tout le canton, ont pu participer à nos travaux et une gerbe a été déposée aux Monuments aux Morts en souvenir de ceux de 14/18, 39/45 disparus prématurément et tout s'est terminé dans la joie fraternelle par le banquet d'une centaine de Convives auquel tous les Anciens Combattants de la commune et leurs Epouses étaient invités gracieusement, le menu à la hauteur et l'ambiance des meilleures.

Le 8 Mai la Flamme du Souvenir a été allumée à Monchy pour tout le canton de Ham et les Délégués sont venus participer à cette cérémonie et en réhausser la tenue avant de se disperser dans leurs Communes respectives avec leurs flambeaux.

Le 11 Novembre prochain, nous commémorerons le 50ème anniversaire de l'Armistice de 14/18.

SERVICE AIDE MENAGERE.

Afin de faciliter aux petites communes environnantes l'aide aux personnes âgées, le service a quitté le bureau d'aide sociale de MONCHY pour s'intégrer dans l'Association "d'aide à domicile inter-communale", groupant 15 communes : QUIVIERES, UGNY-L'EQUIPEE, DOUILLY, MATIGNY, OFFOY, VILLECOURT, Y, CROIX-MOLIGNEAUX, ENNEMAIN, ATHIES, DEVISE, TERTRY, ESTREES, MONS-EN-CHAUSSEE.

Madame DOSSIN de Douilly et Monsieur J.P. GUILBERT d'Athies en assurent la présidence, Monsieur COLLETTE de Roisel et Madame ROGER d'Estrées la trésorerie, Madame René ROUGE de Croix et Madame BONDUELLE le secrétariat, Madame Marc RIGAUD le service aide familiale, Madame Philippe GRU de Douilly les aides ménagères.

Chaque commune a sa propre responsable de village qui reçoit les appels, en fait part à notre assistante sociale de secteur, Mademoiselle THIRARD, qui fait les enquêtes et les fait parvenir au secrétariat.

Dès réception des accords par les caisses concernées, les aides ménagères de chaque village commencent le service.

Rien donc n'est changé pour Monchy, Madame BONDUELLE est responsable des aides ménagères et Madame Marc RIGAUD responsable pour l'aide familiale, mais déjà autour de nous, plusieurs cas urgents sont soulagés.

En attendant la présence d'une aide familiale, actuellement en stage, c'est l'association de Roisel qui en possède une, qui accepterait de dépanner les urgences chez les mères de famille en accord avec la caisse d'allocations familiales.

Merci de tout coeur aux Membres du bureau d'aide sociale qui acceptent de continuer à visiter les personnes aidées de leur quartier, car ainsi, le service est l'oeuvre de tous.

Merci aussi à tout le village pour l'accueil chaleureux réservé aux "oeilletts de la fête des Mères" dont la vente a permis de créditer notre trésorerie, (les caisses mettant un certain temps à rembourser il nous fallait des fonds pour payer nos aides ménagères).

Une grande "vente d'objets" est prévue pour l'an prochain et d'ici peu un appel sera fait à toutes les personnes aimant bricoler : laine, tissu, bois, fer, etc... Merci d'avance.

CLUB DES JEUNES.

Voilà déjà un an que différentes activités animent ou tentent d'animer notre village.

Mais en ce premier anniversaire, on ne peut être tout à fait enthousiaste.

Certes, le club photo est lancé et semble faire le plaisir de ses adhérents.

Bien sûr, il y a des projets pour cet été et pour la saison prochaine, d'une part un rallye cycliste prévu initialement pour le 23 Juillet est reporté en Septembre, d'autre part une exposition de photos anciennes présentée déjà dans le numéro précédent.

XIII
Mais pendant cette année, nous avons tenté d'exciter votre curiosité intellectuelle et avons créé, avec le ciné-club, une occasion de se retrouver et de discuter sur des thèmes intéressants.

Le ciné-club est né; il a subsisté dans l'indifférence, il est mort par votre manque d'intérêt pour cette activité pourtant enrichissante.

Un signe parmi tant d'autres de la marée noire de l'individualisme, déversée dans notre Société par le pétrolier "Petit Ecran" ? ou bien comme le dit Gilbert Bécaud "L'indifférence Elle nous ronge.."

Peut-être avez-vous de meilleures idées ou d'autres centres d'intérêts? Nous comptons sur vous.

x⁴
140
Un de nos fidèles lecteurs qui bien qu'ayant quitté Monchy depuis plusieurs années, s'intéresse toujours à notre village, nous a fait la gentillesse de nous transmettre un vieux livre illustré sur l'arrondissement de Péronne où plusieurs pages sont consacrées à l'Eglise de Monchy. Qu'il en soit vivement remercié. Ce livre de la Sté des Antiquaires de Picardie s'intitule "La Picardie historique et monumentale", il est rédigé par Messieurs Ph. Des Forêts, Camille EULART et Roger RODIERE.

Il donne des indications intéressantes sur les différentes périodes de la construction de l'Eglise de Monchy.

Le construction a dû être commencée vers 1100 par "l'extrémité occidentale, la base rectangulaire de la tour" (clocher).

Le chœur ne fut élevé que vers 1170, mais les arcades romanes de la chapelle de la Vierge lui sont encore un peu antérieures. C'est à cette époque qu'on transformait le narthex avec les deux étages octogones du clocher (qui a été reconstruit de façon similaire après 1920).

La nef actuelle date du 16ème siècle de même que le portail principal qui s'ouvre au sud (côté du Monument).

Le porche est la partie qui a été la moins retouchée au cours des siècles - "L'arc d'entrée est redentée avec voussure à feuillages. La voute d'ogives du porche est toute en briques, même les nervures qui sont à profil carré, la clef de voute est de style Renaissance" -

Les auteurs signalent aussi sur la place principale (actuellement en face de Monsieur DAILLIEZ) - "une jolie croix de carrefour du 18ème siècle; la colonne qui en forme le fut est ornée d'un chapiteau ionique aux angles duquel se détachent des grappes de houblon. Elle repose sur un socle formé d'un chapiteau renversé à gros crochets très peu dégagés" -

Un autre auteur mentionne que cette colonne proviendrait d'une abbaye des environs, peut être St Martin aux Bois (entre Tertry et Trefcon).